

■ **Pangloss GmbH**, précédemment à Feusisberg, CH-130-0011960-2 (FOSC du 13.02.2001, p. 1083). Siège transféré à 1071 Chexbres, chemin du Daillard 23. Statuts modifiés le 19 mars 2008. Nouveau but: tous conseils dans le domaine de la finance et du commerce; commerce de tout bien (pour but complet cf. statuts). Darrah Mary, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Roy Arno, désormais à Chexbres, dont la part est portée de CHF 19'000 à CHF 20'000. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts de CHF 1'000, dont Roy Arno est titulaire. Selon déclaration du gérant du 19 mars 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Journal no 4092 du 02.04.2008

(04420148 / CH-130.0.011.960-2)